

Communiqué de presse

Changement climatique : il faut mobiliser le potentiel technologique, selon un rapport de l'Académie des technologies

La ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques commencera le 22 avril 2016 au siège des Nations Unies à New York. Dans ce contexte, l'Académie des technologies publie un rapport sur les technologies qui vont contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'adaptation de nos économies.

Dans un premier avis voté le 4 novembre, l'Académie des technologies reconnaissait l'origine anthropique de la croissance des GES dans l'atmosphère et ses effets.

Le rapport *Technologies et changement climatique : des solutions pour l'atténuation et l'adaptation*, issu de plusieurs mois de travaux, s'ouvre, lui, par une alerte sous forme d'incitation à passer à l'action, car « l'inaction aurait des conséquences graves, inacceptables pour la France et aussi mondialement ». Passer à l'action, c'est mobiliser ou développer le potentiel technologique que le rapport examine et priorise pour les secteurs majeurs concernés. Car des technologies permettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique existent souvent : il s'agit de les mettre en œuvre en sachant qu'elles ne cesseront de progresser. Ces solutions passeront aussi par une combinaison de technologies multiples qu'il faudra optimiser avec intelligence et persévérance.

Les académiciens sont réservés en revanche sur les techniques de géo-ingénierie du climat (ensemencement de l'atmosphère ou de l'océan), qui, dans l'état actuel des connaissances, ne constituent pas une solution alternative pour limiter les émissions de GES ou atténuer leurs effets à des fins d'adaptation.

Sans attendre un prix du carbone, l'Académie des technologies incite les entreprises à intégrer dès maintenant dans leurs choix d'investissements un prix interne du carbone – émis ou économisé – une mesure doublement vertueuse, qui permettrait à la fois d'anticiper les évolutions réglementaires ou de marché et de privilégier les projets relativement moins émissifs.

Il faut également s'assurer de la mise en place efficace des incitations financières pour réaliser le transfert des technologies – ou en concevoir qui soient adaptées - vers les pays en développement, qui sont souvent les plus vulnérables aux évolutions climatiques.

[Télécharger le rapport *Technologies et changement climatique : des solutions pour l'atténuation et l'adaptation*. Académie des technologies, avril 2016](#)

[Télécharger l'avis *Technologies et changement climatique : des solutions pour l'atténuation et l'adaptation*. Académie des technologies, novembre 2015](#)